

PANORAMA DE L'ACTU

30 septembre 2018

Veille thématique sur l'actualité des familles réalisée avec le concours de l'URAF Grand Est

LA UNE

Des aidants toujours plus nombreux



A quelques jours de la [Journée Nationale des Aidants](#) le 6 octobre prochain, la Fondation April a publié le Baromètre des Aidants 2018. Il révèle notamment que les aidants sont de plus en plus nombreux en France : à l'origine, le vieillissement de la population. Le maintien à domicile des personnes dépendantes a ses contraintes mais l'aide concerne aussi souvent des personnes en établissement.

Quelques chiffres :

82% des aidants consacrent par semaine au moins 20 heures en moyenne à leurs proches en situation de dépendance.

Plus d'un tiers des sondés confient aider au moins deux personnes en situation de dépendance. Il n'est plus rare aujourd'hui d'être aidants à la fois pour ses parents et ses grands-parents.

Pour en savoir plus : [lire l'article](#).

Pour rappel : Un site pour les aidants dans le Bas-Rhin, <http://www.aidants67.fr/> et un site pour les aidants dans le Haut-Rhin : <http://www.aidants68.fr/>, tous deux animés par les UDAF du département.

Les évènements : L'UDAF 68 interviendra lors de la désormais traditionnelle journée des aidants organisée au Rimlishof à Buhl (Haut-Rhin).



Dans le Bas-Rhin, le Mois des Aidants 2018 a commencé dès le 21 septembre. Le Conseil Départemental, chef de file de la politique de soutien à l'autonomie et aux aidants, organise, avec ses partenaires, des conférences, tables rondes, ateliers en direction des aidants, du grand public et des professionnels. [Découvrez le programme complet](#)

HANDICAP

Droits devant

Le CREAI Grand Est, l'ARS Grand Est et la CRSA organisent le 5 octobre à Colmar le forum **Droits devant** dédié aux droits des personnes en situation de handicap et de dépendance. Il a lieu au Parc des Expositions. Inscriptions obligatoires en ligne [en cliquant sur le lien](#).

Cet évènement, d'abord et prioritairement dédié aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants naturels (parents, fratrie), est également ouvert aux associations d'usagers et aux aidants professionnels : accueillants familiaux, équipes pluridisciplinaires des établissements et services sociaux et médico-sociaux, ainsi qu'au grand public.

Le projet est pluriannuel : initié en Champagne-Ardenne en 2017, il est donc reconduit en Alsace en 2018. [Le programme, c'est ici](#).

Les prochaines journées d'étude du CREAI dans la région :

[La stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement](#), le 1^{er} octobre 2018 à Villers-les-Nancy - Orientations, enjeux, mise en oeuvre en région Grand Est.

[Les comportements – problèmes dans les problématiques de handicap rare ou complexe](#), le 8 octobre 2018 à Strasbourg- Approche préventive, analyse fonctionnelle et approche globale.

[Comprendre et prévenir l'usure professionnelle dans les institutions sociales et médico-sociales](#), le 9 octobre à Châlons-en-Champagne, le 10 octobre à Villers-les-Nancy, le 11 octobre à Strasbourg.

[Habitat inclusif et apprentissage de l'autonomie](#), le 30 novembre 2018 à Mulhouse.

L'emploi des travailleurs handicapés

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit une réforme de l'OETH (obligation d'emploi de travailleurs handicapés) applicable au 1er janvier 2020. Jusque-là, les entreprises et donneurs d'ordres pouvaient s'acquitter de leur obligation d'emploi à hauteur de 50 % maximum en confiant, notamment, des prestations de services et de la sous-traitance au secteur du travail protégé et adapté (Esat-EA). Or cette nouvelle loi abroge cette possibilité avec un objectif prioritaire : favoriser l'emploi direct en entreprise. Les Esat et EA expriment leur inquiétude. Le réseau des établissements de travail protégé compte 2 250 structures sur le territoire national. Elles sont des structures inclusives par nature, qui permettent à chaque travailleur concerné, quels que soient son handicap et le degré de celui-ci, de réaliser son projet professionnel dans un cadre approprié, là où malheureusement le monde de l'entreprise lui est inaccessible ou inadapté. [Pour en savoir plus](#).

VIE ASSOCIATIVE

Rentrée sociale des associations sanitaires, sociales et médico-sociales

Le réseau UNIOPSS-URIOPSS réunissait ses adhérents et partenaires lors de trois journées organisées en région Grand Est fin septembre, successivement à Strasbourg, Reims et Nancy (Jarville), avec à chaque fois un contenu différent mais au cœur des échanges le **dossier annuel de la Rentrée sociale** (310 pages). Les analyses de l'UNIOPSS portent sur la plus récente actualité : stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, chantier de la vie associative, stratégie en faveur de l'habitat inclusif, stratégie de transformation de l'offre de santé, lancement de la concertation en vue d'une future loi annoncée pour 2019 sur la dépendance, réforme des retraites... Pour Christine Chognot, responsable de la mission de Recherche et de Prospective de l'UNIOPSS, présente à Nancy le 28 septembre, la communication positive de l'exécutif sur une politique inclusive se trouve, sur chacun de ces volets, confrontée à la « rationalisation budgétaire ». Il revient aux associations de faire entendre leur voix qui n'est pas corporatiste mais assise sur une analyse des territoires et des besoins des populations les plus fragiles. [Virage social ou simple détour ?](#)

La France associative en mouvement

L'association *Recherches et Solidarités* vient de publier la 16ème édition de [La France associative en mouvement](#) qui dresse le portrait du secteur associatif. En chiffres, à partir de sources officielles et d'enquêtes nationales : 1,3 million d'associations en activité ; 70 000 créations entre septembre 2017 et août 2018 ; 13 millions de bénévoles ; 80 000 jeunes volontaires en service civique ; 1 844 000 salariés dans 163 400 associations employeurs ; 9,7% des salariés du secteur privé.

Au printemps, un échantillon représentatif des responsables associatifs a été interrogé: 46% sont inquiets pour les finances de leur association (41% en 2017) ; 51% sont préoccupés par les questions relatives au bénévolat (55% en 2017) ; 59% sont optimistes pour les mois à venir ; 63% ont de nouveaux projets pour leur association. Vous pourrez trouver [les chiffres clés actualisés du secteur associatif de notre région sur la page dédiée](#) ainsi que [le bilan de l'emploi associatif sanitaire et social dans le Grand Est](#).

Le mois de l'ESS, c'est bientôt !

Le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire se déroule tous les ans au Mois de novembre sur l'ensemble des régions de France. Il permet le renforcement d'un sentiment d'appartenance des acteurs de l'ESS et permet d'accroître sa visibilité auprès des acteurs, des partenaires, des institutions, du grand public. L'organisation de l'édition nationale du Mois de l'ESS s'appuie sur un travail en région assuré par la [CRESS Grand Est](#). En tant qu'acteur ou actrice engagé(e) du territoire, saisissez-vous du Mois de l'ESS 2018 en [inscrivant les évènements](#) que vous organisez pendant le mois de Novembre, et bénéficier ainsi d'une campagne de communication d'envergure nationale.

EMPLOI

La santé des chercheurs d'emploi, enjeu de santé publique

La santé des chercheurs d'emploi reste un sujet peu étudié et insuffisamment pris en compte dans notre pays. Pourtant, les personnes au chômage se ressentent en plus mauvaise santé que les personnes en emploi. Dans son rapport [La santé des chercheurs d'emploi, enjeu de santé publique](#), Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) dresse le tableau des impacts du chômage sur la mortalité, les pathologies, les habitudes de vie, les addictions, les comportements à risques et la santé psychique des individus qui vivent le chômage. Les constats révèlent une grande sous-estimation collective du problème. [Télécharger le rapport](#).

Discriminations

Dans le cadre des [Semaines de l'Égalité et de lutte contre les discriminations](#) (du 24 septembre au 20 octobre à Strasbourg), la Ville de Strasbourg et l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville invitent à une conférence débat : *La lutte contre les discriminations ethno-raciales en France. De l'annonce à l'esquive (1998 – 2016)*. Avec Marie-Christine Cerratto-Debenedetti, docteure en science politique, mercredi 17 octobre de 18h à 20h – Médiathèque Olympe de Gouges – 3 rue Kuhn – Strasbourg - Entrée libre.

DROITS DES FEMMES

Deux évènements à Strasbourg

Mardi 16 octobre 2018 à 16 h : conférence "*Les mutilations sexuelles : le poids de la tradition ?*", organisée par le Musée Vodou, à la médiathèque Olympe de Gouges, 3 rue Kuhn à Strasbourg. Entrée libre dans la limite des places disponibles

Judi 22 novembre 2018, au Palais de la Musique et des Congrès : "*Le corps des femmes, de la norme à la résistance*", colloque organisé par la Ville de Strasbourg en partenariat avec les associations féministes locales, en préambule à la "Journée Internationale pour l'élimination des violences contre les femmes" du 25 novembre. [Télécharger le programme complet](#). Inscription gratuite mais obligatoire. [Pour vous inscrire](#)

ACTION FAMILIALE



Les actualités de l'UNAF et des UDAF (suivez nos liens)

L'UNAF sur tous les fronts de la rentrée :

[Frais bancaires abusifs](#) (retrouvez le [Consomag](#), janvier 2018)

[Journée du refus de l'échec scolaire](#) (19 septembre) et la question de l'orientation : [réaffirmons le rôle des parents](#) (article Le Lab')

[Parcours santé, accueil, éducation des enfants de 0 à 6 ans](#)

[L'éducation à la sexualité dans les écoles](#)



[Le numérique à l'école](#) avant la présence au colloque national organisé par la Fondation pour l'Enfance intitulé « *Numérique des tout-petits : au-delà des polémiques, des repères indispensables pour accompagner les familles et les professionnel.le.s.* » le 5 novembre 2018 ([s'inscrire](#))



L'UNAF organise le 11 octobre 2018 un colloque pluridisciplinaire sur **la place des pères**. Retrouvez le [programme](#) détaillé. [Inscriptions](#) en ligne

Mobilisés pour la protection juridique des majeurs

(En liens, les articles de l'UNAF)

[Projet de réforme de la justice / Protection juridique des majeurs : augmentation de la participation financière des personnes](#) / [Protection juridique des majeurs : un rapport attendu et ambitieux](#) / [Colloque international sur la protection juridique des majeurs à Carcassonne avec la participation de l'UNAF](#) et pour en savoir plus, retrouvez [toutes les interventions en ligne](#) /

En région Grand Est, ce sont **18 000 mesures de protection juridique des majeurs** qui sont confiées aux UDAF pour autant de personnes bénéficiaires, sans compter leurs familles.

Journée Familles à la Foire de Châlons-en-Champagne : L'UDAF de la Marne en collaboration avec le CREAL, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), l'association des Infirmités motrices cérébrales, le Conseil Départemental, et l'Agence Régionale de Santé, a organisé une journée Familles le samedi 8 septembre 2018 à la Foire de Châlons en Champagne. Le thème de cette journée était l'inclusion des personnes en situation de handicap.

A noter également que c'est à l'occasion de la Foire de Châlons qu'a été lancée officiellement, en présence du Ministre de l'Education Nationale, **la Boussole de Jeunes**. Pour en savoir plus : la [Boussole des Jeunes](#) ; [la Boussole des jeunes sur le Grand Reims](#).

Une page s'est tournée à l'UDAF des Vosges. Juste avant l'été, le président de l'UDAF, Jean-Marie Fontaine, a quitté la militance associative après 27 années d'engagement au service des familles, et le directeur, Bernard Remy, a pris sa retraite après 39 années d'activité. [Retour en images dans Vosges Matin](#). Pour ne pas faire les choses à moitié, ce sont deux femmes qui assurent la continuité de l'Union, Sylvie Conraux à la présidence, et Armelle Perny, au secrétariat général.

BUDGET DES FAMILLES

Taxe d'habitation

Pour savoir si vous êtes concerné par la baisse de la taxe d'habitation, il suffit de regarder votre revenu fiscal de 2017 indiqué sur votre avis d'imposition. S'il est inférieur à 27 000 € pour un célibataire, 43 000 € pour un couple ou 55 000 € pour un couple avec deux enfants, votre taxe d'habitation va baisser automatiquement de 30%. Selon le gouvernement, ce coup de pouce concerne 80% des Français, soit 17 millions de ménages. Une mesure progressive qui verra la taxe d'habitation baisser de 35% en 2019 et être purement et simplement supprimée pour la plupart des foyers à l'horizon 2020.

[Projet de loi de finances](#) et [Projet de loi de finances de la Sécurité sociale](#)

Depuis le printemps, la Direction du Budget et la Direction de la Sécurité Sociale agitaient tous les scénarii possibles pour respecter les objectifs de finances publiques en cherchant à économiser 3 milliards d'euros par an pendant 2 ans. Ne souhaitant pas reculer l'âge de la retraite, ni dégrader la prime d'activité ni toucher aux indemnités journalières, le gouvernement a ressorti la vieille recette du rabotage des prestations sociales versées aux familles, hors Allocation aux Adultes Handicapés et « minimum vieillesse » qui, au contraire, doivent bénéficier d'un coup de pouce (promesse présidentielle). Le verdict est donc tombé début septembre : celles-ci seront désindexées de la hausse du coût de la vie et ne seront valorisées que de 0,3 %. L'UNAF déplore ce choix qui réduit le pouvoir d'achat des familles. L'UNAF alerte également sur les baisses successives de l'APL qui mettront encore davantage en difficulté des familles déjà fragiles pour qui le logement représente une charge considérable.

ACCES AUX DROITS

Le non-recours, un phénomène de masse

Dans un long entretien accordé au journal *L'Echo Républicain*, Vincent Mazauric, directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), aborde le thème de l'accès aux droits pour les publics fragiles. Où l'on voit que le non-recours aux droits est un phénomène de masse et que des solutions sont possibles. [C'est à lire ici](#) (25/09/2018)

Les atteintes aux droits dans les démarches en ligne

Le Défenseur des droits reçoit des milliers de saisines relatant les difficultés rencontrées avec l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) qui remplace l'accueil auparavant assuré en préfecture par des démarches en ligne. De nombreux usagers souhaitant obtenir un permis de conduire ou un certificat d'immatriculation de véhicule ont alerté sur les délais excessifs de traitement de leurs demandes, sur les nombreuses pannes informatiques rencontrées ou encore sur leurs difficultés à joindre les services de l'ANTS. Dans sa [décision n°2018-226 du 3 septembre 2018](#), le Défenseur des droits interpelle le gouvernement sur les nombreuses atteintes aux droits d'usagers. Il recommande d'introduire dans la loi une clause de protection des usagers, prévoyant l'obligation d'offrir une voie alternative au service numérique lors de la dématérialisation d'une démarche administrative.

VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAÏCITE

Des actions de sensibilisation

Partenaires dans le cadre du déploiement régional du plan de formation des acteurs de terrain, le Centre National de la Fonction Publique (CNFPT) et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) Grand Est proposent, sur l'ensemble du territoire, des matinées de sensibilisation à destination de tous les publics, dont les salariés et bénévoles associatifs... En introduction à la [formation « valeurs de la République et laïcité »](#), ces sessions proposent une première approche du cadre légal de la laïcité en France : le 18 octobre 2018 à Reims, le 15 novembre à Strasbourg, le 6 décembre à Nancy.

Télécharger le [programme](#) et le [bulletin d'inscription](#).

LOGEMENT



Le projet de loi ELAN

La Commission mixte paritaire, composée de députés et de sénateurs, s'est réunie le 19 septembre pour examiner le projet de loi Elan. Elle est parvenue à un texte commun, ouvrant la voie à une adoption définitive du projet de loi par le Sénat le 16 octobre puis par l'Assemblée nationale.

Quartiers populaires : de l'usage des mots aux réalités territoriales

La journée régionale, organisée à Reims le 18 septembre 2018 par l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (association ORIV), a rassemblé une centaine de participants. L'intervention de Thibault Tellier, professeur d'histoire à Sciences Po Rennes, a été très appréciée. Trois films ont été présentés aux participants : le clip [Reims Europe](#), de Valentin Fournaise, lauréat du Grand prix *Filme ton quartier* ; [Banlieue, ma vie sur grand écran](#), interview d'Abd Al Malik ; une [archive de l'INA sur le quartier du Haut du Lièvre](#) à Nancy. Un film mémoire de l'évènement sera prochainement en ligne sur Youtube et [sur le site de l'ORIV](#).

A la suite de cette journée régionale, un cycle de rencontres territorialisées aura lieu tout au long du mois d'octobre (les 2, 5, 9, 12 et 19). Tous renseignements auprès de l'ORIV.

Création de l'association nationale des [Villes et territoires accueillants](#)

La Ville de Strasbourg et six autres villes françaises ont constitué le 26 septembre 2018 l'association nationale des villes et territoires accueillants. Objectif : promouvoir l'hospitalité (inconditionnelle) comme source de politiques inclusives et émancipatrices ; mettre en avant les réussites locales e, matière d'accueil ; demander à l'Etat de mettre en place une stratégie nationale d'accueil afin de répartir et d'accompagner l'effort de solidarité. L'association est ouverte à toute collectivité territoriale partageant ses valeurs humanistes et sa volonté politique.

SANTE



Ma santé 2022

Le Président de la République a annoncé le 18 septembre les 54 mesures du plan [Ma santé 2022](#) qui se consacrent à des changements dans la structure de l'offre de soins. Parmi les plus consensuelles, la fin du numerus clausus permettant de former plus de médecins à l'horizon de dix ans et la réduction de la tarification à l'acte, la T2A. Autres dispositions importantes, mais ne recueillant pas l'unanimité : le décroisement entre la médecine de ville et l'hôpital, la création de 4000 assistants médicaux financés en partie par la Sécurité sociale pour les médecins libéraux acceptant de se regrouper, ou le classement en trois niveaux des hôpitaux.

L'avis du CCNE sur la révision de la loi bioéthique

PMA pour les femmes seules ou les couples de femmes, auto-conservation des ovocytes, possibilité de levée d'anonymat, fin de vie : le Comité consultatif national d'éthique a rendu le 18 septembre son [avis sur les questions liées à la bioéthique](#). Il se montre notamment très ouvert sur les questions autour de la procréation.

Moi(s) sans tabac

Retrouvez ici le [Newsletter n°2](#) de *Moi(s) sans tabac Grand Est*, avec tous les kits disponibles, les dates et lieux des fan zones dès octobre, et toute info utile.

A très bientôt pour une nouvelle édition !